



Yvelines
Le Département

**Rapport d'activité de la section d'adaptation spécialisée
Année 2016**

Sommaire

I. MISE EN CONTEXTE.....	2
II. PRÉSENTATION DE LA SAS.....	2
III. ORGANISATION	5
IV. POPULATION ACCUEILLIE :.....	6
V. ANALYSE DE L'ACCUEIL	8
VI. ANALYSE DES FINS D'ACCUEIL EN SAS :	16
VII. MISE EN PLACE DES OUTILS DE LA LOI 2002-02.....	17
VIII. BILAN ET PERSPECTIVES.....	19

I. MISE EN CONTEXTE

L'année 2016 a été marquée par divers événements ayant un impact sur le fonctionnement de la Section d'Adaptation Spécialisée de Cotra. En effet, le remplacement de l'animatrice a donné lieu à une réorganisation administrative notamment par la rédaction de protocoles. Le suivi des stagiaires intégrant une SAS montante s'est orienté d'autant plus vers l'aspect professionnel alors que se sont développés d'autres spécificités d'accompagnement (les passerelles de 3 mois pour les travailleurs de l'ESAT ainsi que les SAS descendantes). Ces modalités ont entraîné un développement des partenariats et de la communication avec les structures médico-sociales et sanitaires.

Notons également un déménagement des locaux offrant une entité propre à cet établissement au sein de l'ESAT Cotra.

Durant cette année, nous avons accueilli 12 stagiaires présentant des troubles psychiques pour la majorité sans déficience intellectuelle, avec des projets à la fois professionnels et personnels particulièrement hétérogènes. Deux d'entre eux ont ainsi pu intégrer l'ESAT Cotra en septembre.

II. PRÉSENTATION DE LA SAS

- Association gestionnaire : OEUVRE FALRET
- Nom de la SAS : SAS
- Nom du directeur: Mr ESCRIVA
- Adresse de la SAS : 7 Georges BESSE 78330 Fontenay Le Fleury
- Téléphone : 01 30 07 10 00/ 01 30 07 10 05 Télécopie : 01 30 07 10 08
- Courriel : krenaut@oeuvre-falret.asso.fr :
- Nom de la personne référent pour ce bilan d'activité : Mr ESCRIVA Laurent

1. Organisation de la structure :

La capacité autorisée pour la SAS est de 8 mi-temps soit 4 ETP. La capacité réellement installée est de 7 mi-temps.

La convention prévoit un nombre d'ouverture annuel de 248 jours..
En 2016, le nombre réel de jour d'ouverture réalisé est de 221 jours.

Fermeture annuelle : oui non

Si oui :

Du 1er août au 31 août 2016 inclus.

Du 26 décembre 2016 au soir au 2 janvier 2017 inclus.

Les modalités d'ouverture durant la semaine comportent à la fois l'ouverture administrative et les horaires d'accueil des stagiaires.

L'ouverture administrative :

	Horaires d'ouverture
Lundi	8h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 16h15
Mercredi	8h30 à 16h15
Jeudi	8h30 à 16h15
Vendredi	8h30 à 13h30

Les horaires d'accueil des personnes :

	Horaires d'accueil
Lundi	9h00 à 16h15
Mardi	9h00 à 16h15
Mercredi	9h00 à 16h15
Jeudi	9h00 à 16h15
Vendredi	9h00 à 12h30

2. Typologie du personnel salarié

Les personnels affectés au fonctionnement de la S.A.S sont les suivants :

Catégories de personnel	Effectifs ETP autorisés	Effectifs ETP pourvus au 31/ 12	Écart	ETP mis à disposition par l'ESAT
Direction/Encadrement				
Directeur				0.10
Moniteur principal				
Administration/Gestion				
Secrétaire				
Comptable				
Services Généraux				
Agent de service				
Ouvrier d'entretien				
Educatif				
Éducateur spécialisé				
Éducateur				
Moniteur éducateur				
Animateur	1	1	0	
Moniteur d'atelier				

Assistante sociale				
AMP				
Professeur d'éducation physique				
Médical et para-médical				
Psychologue				0,15
Psychomotricien				
Autres				
Effectif Total Permanent	1			
Effectif Remplaçant				
Effectif total	1			0.25

❖ Bénévoles : oui non

Si oui :

- ❖ Nombre de bénévoles qui sont intervenus cette année :
- ❖ Formation initiale systématique des bénévoles : oui non
- ❖ Encadrement systématique des bénévoles par les salariés de la SAS : oui non
- ❖ Convention signée : oui non avec qui ? à préciser :...

Accueils de stagiaires : aucun stagiaire professionnel accueilli sur la période de janvier à juin 2016.

3. Formations des personnels dans l'année écoulée :

1. Diplômantes			
Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Date début et fin de formation	Date théorique diplôme
2. Continues			
Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Nombre de personnes participantes	Personne ou organisme de formation
Animatrice	Sensibilisation Pathologies Mentales	1	Psychologues & Psychiatre de l'ESAT
Animatrice	Séminaire Cohésion d'Equipe	1	Mutualisation de ce séminaire avec l'ESAT

III. ORGANISATION

Synthèse et élaboration des projets individualisés

❖ Nombre de documents individuels de prise en charge signés (DIPEC*) :

En 2016 : 2 contrats ont été signés.

❖ Nombre de Projets individualisés * :

Les projets sont revus tous les 3 mois lors des bilans

Personnels participant à la réévaluation du projet individualisé : l'ensemble du personnel relevant de la S.A.S et étant mis à disposition par l'ESAT (animateur, psychologue, directeur, l'utilisateur et parfois les partenaires extérieurs).

La personne accompagnée est-elle associée à la réévaluation de son projet individualisé ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

La personne référente (représentant légal) est-elle présente lors de la réévaluation du projet individualisé ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

❖ Réunions institutionnelles :

Intitulé	Objectifs	Fonction des participants	Fréquence
Réunion d'équipe	Informations/Organisation Préparation des bilans Discussion concernant les usagers	Directeur, psychologue, animateur	1fois/semaine (2h)
Réunion Institutionnelle	Information sur l'institution	Equipe pluridisciplinaire mutualisée avec l'ESAT	1 fois/mois

❖ Liens avec les CHL

Le projet individualisé ou un rapport motivé est-il envoyé systématiquement à la CHL lors d'une admission ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

Un bilan est-il envoyé systématiquement à la CHL lors des demandes de renouvellement ou de changement d'orientation ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

❖ Réseaux, réflexions ou groupes de travail dans lesquels la SAS est engagée : préciser.

La révision du projet d'établissement est en cours ainsi que les outils de la loi 2002-2. L'établissement est inscrit dans sa seconde évaluation interne depuis le 22 septembre 2016.

IV. POPULATION ACCUEILLIE :

Tous les items ci-dessous concernent la population accueillie durant l'année 2016 :

Nombre total : 9 personnes accueillies de façon pérenne
+ 2 personnes accueillies temporairement en provenance de l'ESAT
+ 1 personne externe accueillie sur un court temps (2 semaines)

❖ Les personnes accueillies temporairement (moins de 3 mois) à la S.A.S :

1 personne de l'ESAT (en mi-temps), pour préparer une nouvelle orientation : Foyer de Vie Occupationnel.

1 personne de l'ESAT (en mi-temps), pour reprendre un rythme de travail suite à une hospitalisation.

❖ Les personnes accueillies pour un stage temporaire venant d'un établissement externe :

1 personne du Potentiel Emploi (sur deux semaines) pour travailler son projet professionnel.

❖ Nombre de nouvelles personnes accueillies venant de l'ESAT : 2

❖ Nombre de nouvelles personnes accueillies venant de l'extérieur (pôle évaluation, partenaires ...) : 1

❖ Personnes actuellement sur liste d'attente : 3

Les personnes sur liste d'attente venant de l'extérieur : 3.

Nombre de personnes sur liste d'attente venant de l'ESAT COTRA : 0 personne

Dans la continuité de nos observations précédentes, nous constatons en 2016 que les stagiaires entrants sont principalement investis dans un projet pour une SAS montante (orientation vers le milieu professionnel à évaluer). A contrario, les travailleurs de l'ESAT venant à la SAS sont majoritairement sur un projet de réorientation non-professionnelle donc inscrits dans une SAS dite descendante (orientation vers le soin ou vers des structures médico-sociales adaptées)

L'objectif étant d'apporter une réponse adaptée à chaque profil de stagiaire, cela nécessite un accompagnement individualisé chronophage de la part de l'animatrice.

❖ Nature des handicaps :

	Nombre de stagiaires	
	Handicap principal	Handicap associé
Déficiência intellectuelle		2
Déficiência psychique	12	
Déficiência du langage et de la parole		1
Déficiência auditive		
Déficiência visuelle		
Déficiência motrice		
Pluri-handicap		
Déficiência viscérale		
Polyhandicap		
Autres (personnes désocialisées...)		

❖ Répartition par âge:

	Nombre de stagiaires
19 ans ou -	0
20- 29 ans	3
30-39 ans	5
40-49 ans	3
50-59 ans	1
60 ans ou +	0
Total	12

❖ Répartition par sexe :

	Nombre de stagiaires
Hommes	6
Femmes	6
Total	12

❖ Protection juridique de la population accueillie :

Protection juridique	Nombre de stagiaires
Avec	3
Sans	9

❖ Lieux de vie:

Lieux de vie	Nombre de Stagiaires	Dont bénéficiant d'un accompagnement SAVS
Foyer d'hébergement	2	
Domicile personnel (locataire ou propriétaire)	3	
Vivant chez ses parents	7	1
En famille d'accueil		
Hospitalisation de nuit		
Autres : préciser		

V. ANALYSE DE L'ACCUEIL

Les items présentés ci-dessous concernent les personnes accueillies en SAS hors accueil temporaire.

❖ Modalités d'accueil des personnes :

Fréquence	< mi-temps	mi-temps	≥ mi temps*
Nombre d'accueillis		9	1

* L'augmentation du temps de présence permet d'évaluer la fatigabilité et la capacité de travail dans l'objectif d'un passage à une organisation en mi-temps à la SAS + mi-temps à l'ESAT. Cela permet un passage en ESAT dans de bonnes conditions.

❖ Durée de prise en charge des personnes présentes :

Durée de prise en charge	Nombre de personnes
< 1 an	4
1an -2 ans	3
> 2 ans	2*
Total	9

* 1 personne en attente de notification pour une orientation ESAT et 1 personne en attente de place en FVO.

L'item ci-dessous concerne les personnes accueillies en SAS dans le cadre d'un accueil temporaire (moins de trois mois et sans nécessité d'une notification CDAPH) :

❖ Analyse de cet accueil :

	Nombre de personnes
Reprise d'une activité à temps plein en ESAT	1
Maintien en SAS avec notification CDAPH	1 en attente de notification pour entrée en SAS
Autre orientation*	1 en attente d'entrée en FVO

*Préparation de la personne pour une intégration en foyer de vie occupationnel (stage, découverte de la population, du lieu...).

Activités proposées dans l'année écoulée pour l'ensemble des personnes accompagnées

❖ L'accompagnement social et éducatif réalisé

➤ **Activités d'insertion sociale**

Une des missions de la S.A.S consiste en une réinsertion sociale pour des personnes qui peuvent avoir été désocialisés durant plusieurs mois. Certains sortent d'une longue période d'isolement social ou d'institutionnalisation, ils ont donc besoin de reprendre contact avec les avantages ainsi que les contraintes que constitue l'investissement d'une activité professionnelle. Le fait d'être quotidiennement en contact avec d'autres stagiaires, de devoir respecter un règlement de fonctionnement constituent en soi un travail de réhabilitation et de réinsertion sociale.

De plus, les stagiaires participent à la vie institutionnelle de la S.A.S au travers de réunions d'information trimestrielles durant lesquelles ils peuvent être amenés à poser des questions mais également réfléchir ou proposer des éléments concernant le fonctionnement de l'établissement. Ainsi, ont pu leur être exposés lors de ces réunions, le règlement de fonctionnement (en janvier) ou encore la charte des droits et des libertés de la personne accueillie (février).

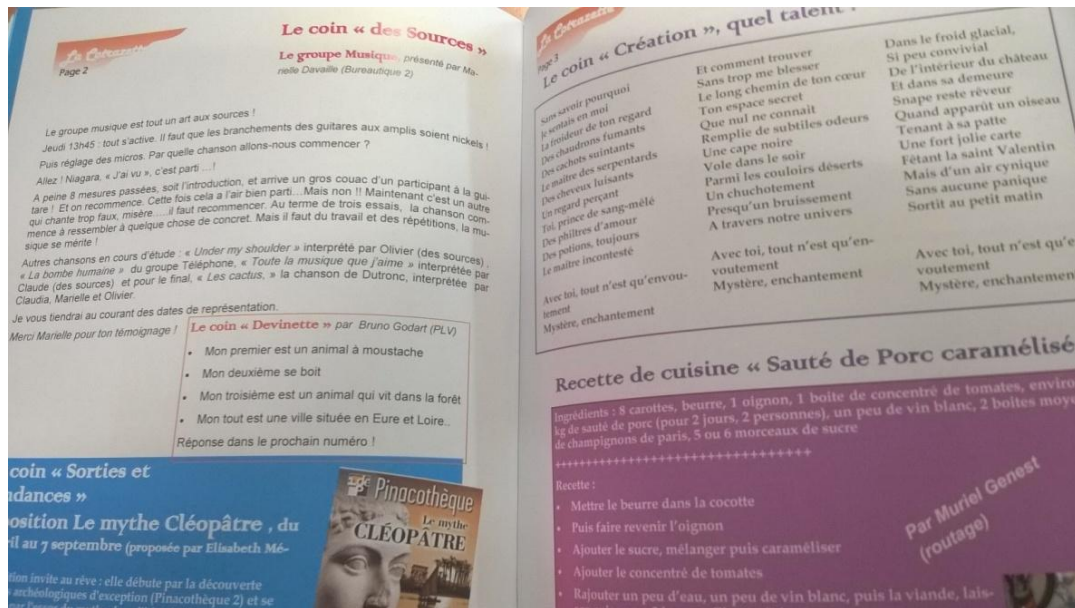
Les stagiaires sont partie prenante de la vie institutionnelle de l'E.S.A.T. De ce fait, un membre de l'équipe participe au Comité Editorial de la « Cotrazette », journal d'information rédigé par les travailleurs de l'ESAT (7 réunions dans l'année). De même, la S.A.S est représenté par un stagiaire au sein des réunions du Comité à la Vie Sociale de l'ESAT (4 réunions annuelles) durant laquelle il a pu sensibiliser les membres du Comité au fonctionnement de la S.A.S.

A l'instar des travailleurs de l'ESAT, les stagiaires de la S.A.S sont invités à participer à des activités sportives ou culturelles (karaté, potager, aquagym...) mutualisées avec le Foyer de Vie Occupationnelle des Sources.

Insertion social

- ✓ Réunions trimestrielles d'information
- ✓ Vie institutionnelle.
- ✓ Comite Éditoriale « La Cotrazette »
- ✓ Comite de la vie sociale CVS.
- ✓ Activités sportives et culturelles FVO « les sources ».

« La Cotrazette »



➤ Activités professionnelles

La S.A.S a une visée d'insertion progressive vers le milieu professionnel protégé. Pour se faire, de nombreuses tâches sont dans un premier temps réalisés par les stagiaires dans le but de travailler leur capacité de concentration, de motricité fine, de fonctions exécutives, de planification ...

Ensuite, les tâches à réaliser peuvent être issues des différents ateliers de l'ESAT afin de préparer les stagiaires à leur future intégration.

À terme, des sessions de mise en situation de travail sont proposées aux stagiaires en fonction de leurs projets professionnels. Si ces derniers sont en lien avec des ateliers présents au sein de l'ESAT Cotra, une convention de stage est signée entre la SAS, le stagiaire et l'atelier en question. S'il s'agit d'un projet vers un autre ESAT, une convention est également signée pour permettre un stage à l'extérieur. Dans ces différentes étapes, le stagiaire est accompagné par l'animatrice : visite des ESAT, accompagnement à des entretiens de présentation, aux journées de stage ...

Les journées de mise en situation sont de plus en plus nombreuses durant la prise en charge du stagiaire pour lui permettre de peaufiner son projet professionnel tout en testant à la fois sa fatigabilité, sa capacité de concentration et de tenu d'un rythme propre au travail en milieu protégé.

Du mois de mai (arrivée de l'animatrice remplaçante) jusqu'en décembre 2016, nous pouvons comptabiliser plusieurs conventions de prise en charge de nos stagiaires dans les ateliers internes : PLV pour les stagiaires dont notamment les missions détachement (réaliser des tâches dans les entreprises extérieures en groupe accompagnés d'un moniteur).

Les stagiaires ont également découvert les activités en « milieu ordinaire accompagné » : le Service Insertion dans deux entreprises différentes dont GSK (pour 18 situations) ainsi que la conciergerie d'entreprise à GSK (pour 7 journées).

Deux stagiaires ont bénéficié de formations au Pack Office (Word-Excel) mutualisées avec l'ESAT.

Les personnes accueillies ont également participé à des missions de détachement « sensibilisation de l'Handicap Psychique » qui ont eu lieu pendant la semaine de l'handicap auprès des entreprises et ses collaborateurs (Crédit Agricole et Dassault systèmes).



*Sensibilisation dans une entreprise située à Saint Quentin en Yvelines ainsi qu'à Vélizy.
Novembre 2016*

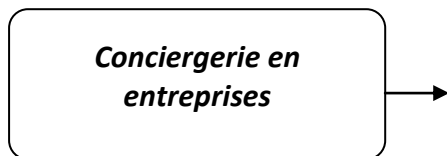
*Mission détachement dans une entreprise de conditionnement à Rambouillet.
Septembre 2016 – en cours.*





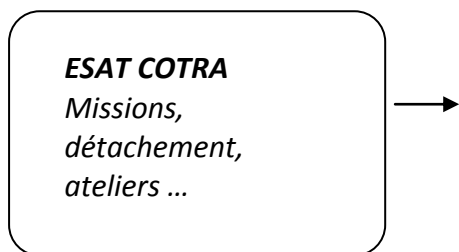
En réponse à des projets professionnels :

- ✓ Les stagiaires sont en formation continue accompagnés par le « **Service Insertion** ».
- ✓ En total = 18 situations.
- ✓ 1 des stagiaires a été admis à l'ESAT.



En réponse à deux projets professionnels:

- ✓ 1 a été admis à l'ESAT.
- ✓ 1 est en formation conciergerie.



En réponse aux projets professionnels des stagiaires :

- ✓ L'ensemble des stagiaires est en formation continue par mutualisation des activités de l'ESAT
- ✓ Les stagiaires peuvent réaliser des stages en atelier.

➤ Développement de partenariat

La Section d'Adaptation Spécialisée est un atout pour un ESAT.

L'équipe de la S.A.S développe la communication avec les équipes prenant en charge les stagiaires. Ainsi, sont régulièrement organisées des synthèses permettant de travailler de façon pluridisciplinaire sur les projets personnalisés de chacun. Elles ont pour but de mobiliser toutes les sphères à la fois professionnelles, sociales et soignantes du stagiaire accompagné.

De même, en fin de suivi, des réunions sont organisées avec les équipes des nouvelles structures prenant dorénavant en charge l'utilisateur. Cela permet de travailler la passerelle entre les deux établissements (ESAT Cotra, FVO Camille Claudel, CAJ de Versailles, GEM...).

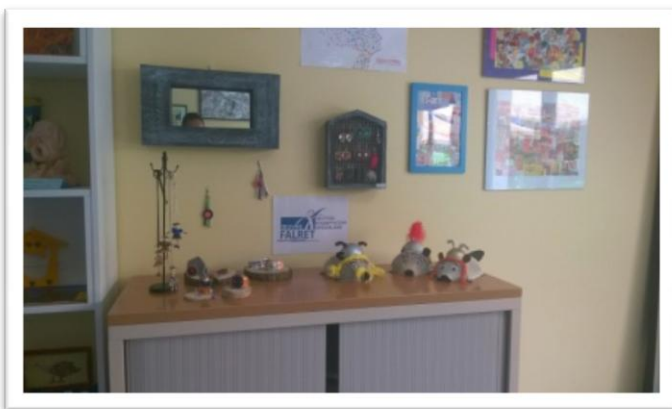
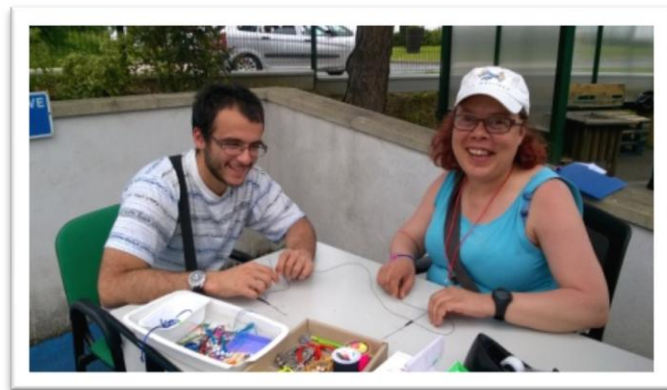
La S.A.S participe également à des événements réalisés par d'autres établissements comme le « salon d'été » du Foyer Les Sources, avec lequel un partenariat concernant les activités de soutien est mis en place.

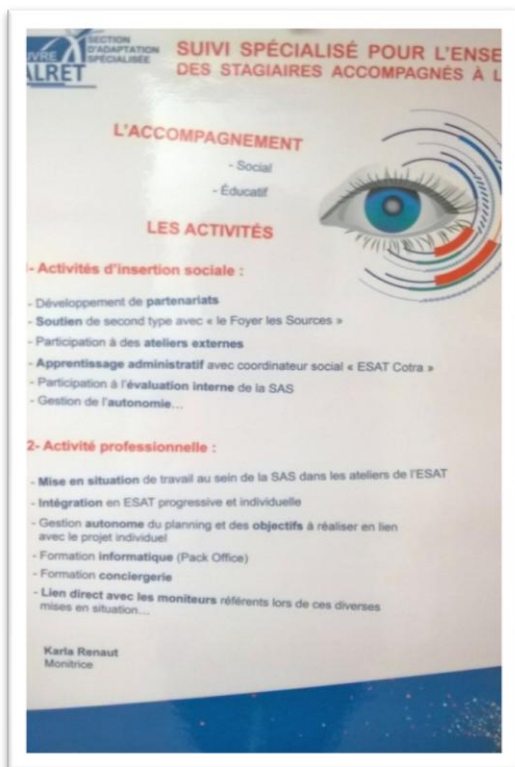
Le personnel de la S.A.S était partie prenante dans les Portes Ouvertes de l'ESAT Cotra en Octobre 2016. En effet, les stagiaires ont présenté les différentes activités. De même, ils ont participé à la fabrication des supports de communication pour cet évènement (signalétique interne et externe, affiches, badges ...) et à la création de compositions florales en collaboration avec l'atelier Espaces Verts.

De plus, la psychologue a participé à une séance de sensibilisation intitulée « La modalité d'accueil en ESAT, à la SAS et les perspectives d'évolution ».

Durant l'année 2016, l'équipe de la S.A.S s'est attelé à développer le partenariat avec les institutions médico-sociales et sanitaires des Yvelines en leur présentant la spécificité de son établissement. Au total, 129 envois ont été effectués.

Participation au « salon d'été » Juillet - Aout 2016





*Participation aux « journées portes ouvertes »
Octobre 2016*



*Reportage « le parisien »
Octobre 2016.*



La création de « compositions florales » en collaboration avec l'atelier Espaces Verts. Novembre 2016

Partenaires lors de la chasse aux œufs.

Participation à la « Journée citoyenne »

Sensibilisation auprès des enfants

Avril- Mai 2016



La Cartes de vœux, Fin 2016-début 2017.



Toute l'équipe de la SAS Cotra et les stagiaires

vous présentent leurs

MEILLEURS VOEUX
pour
2017

Centre habité par les personnes en situation de handicap de l'E.S.A.T. COFRA, Etablissement et Services d'Aide par le Travail.
7 rue Georges Besse - 78200 Fontainebleau - 01 30 07 10 00 - <http://www.sas-cotra.com>



VI. ANALYSE DES FINS D'ACCUEIL EN SAS :

❖ Durée d'accueil des personnes sorties :

Durée d'accueil	Nombre de personnes
< 1 an	1
1an -2 ans	2
> 2 ans	2
Total	5

Nous avons pu remarquer que, pour la plupart des personnes souffrant de troubles psychiques, l'adaptation est au cœur des missions de suivi individualisé. Le fonctionnement de la S.A.S est donc adapté aux difficultés de chaque usager (hospitalisation, fatigue ...) mais également à ses capacités et ses ressources. En tant qu'établissement médico-social, nous sommes garants du respect du cahier des charges du Conseil Général.

❖ Orientations en fin d'accueil :

	Nombre de personnes
ESAT temps partiel	0
ESAT temps plein	3
Foyer de vie	1
FAM	0
MAS	0
EHPAD	0
Retraite, cessation d'activité	0
Déménagement	0
Hospitalisation, soins	1
Décès	0
Autre (préciser)	0
Activités de jour (CITL)	
Total	5

Les sorties de la SAS se font généralement vers une insertion en ESAT. Cela tient du fait que les prises en charge sont majoritairement des parcours de SAS montantes. Les prises en charge concernant les SAS descendantes sont travaillées pendant 2 ans et permettent une orientation vers le milieu médico-social et sanitaire, dans le respect du projet individuel du stagiaire.

VII. MISE EN PLACE DES OUTILS DE LA LOI 2002-02

	Date de réalisation ou actualisation	Validation associative	Avis du CVS	Date mise en application	Transmission aux autorités
Projet d'établissement	Réalisé en juin 2006 et réactualisé en 2016	Date de validation en cours	En cours	2017	Après la validation du siège FALRET
Règlement fonctionnement	Réactualisé début 2016	2017	En cours	2017	Après la validation du siège FALRET
Livret d'accueil	Réactualisé	Date de validation en cours	En cours	2017	Après la validation du siège FALRET
Mise en place du règlement intérieur du CVS ou autre forme de représentation des personnes accompagnées	CVS de l'ESAT Cotra * Inter CVS au siège de l'Ouvre Falret 18 février 2016 * CVS – ESAT/SAS 15 mars 2016	Pré-CVS 7 mars 2017			Validation du siège

	14 juin 2016 13 septembre 2016 13 décembre 2016				
Évaluation interne	Seconde évaluation débutée en septembre 2016				
Évaluation externe	Mars 2014				Juin 2014

Une modification du personnel a entraîné la mise en place d'un nouveau groupe de travail sur le projet d'établissement ainsi que les différents protocoles. Ce dernier est constitué de la nouvelle animatrice, de la psychologue ainsi que du directeur de la S.A.S et de l'E.S.A.T.

Un groupe constitué de personnels de l'ESAT est chargé de l'Évaluation Interne de la S.A.S. débutée en 2016.

❖ Documents remis à la personne lors de l'entretien d'admission sont les suivants :

- ✓ DIPEC ou avenant au contrat de soutien Oui Non
- ✓ Livret d'accueil Oui Non
- ✓ Règlement de fonctionnement Oui Non
- ✓ Charte des droits et libertés de la personne Oui Non

❖ La charte des droits et libertés de la personne et le règlement de fonctionnement sont-ils affichés dans les locaux du service, dans un lieu accessible au public ?

Oui non

❖ CVS ou autre mode de participation des personnes accueillies :

- ✓ Indépendant de l'ESAT Oui Non
- ✓ Forme de représentation des personnes accueillies retenue (CVS ou autres), précisé : 1 titulaire élu par les stagiaires de la SAS.
- ✓ Nombre de réunions dans l'année : 3
- ✓ Compte-rendu écrit Oui Non
- ✓ Diffusé à l'ensemble des usagers Oui Non
- ✓ Un temps de préparation de la réunion est réalisé avec les stagiaires de la S.A.S. De même, un retour oral leur est présenté, accompagné du Compte Rendu affiché dans les locaux.

VIII. BILAN ET PERSPECTIVES

❖ Bilan

L'année 2016 a été marquée par des changements de personnel. En effet, une nouvelle animatrice a intégré l'établissement. Cela a permis une réorganisation du fonctionnement administratif avec des bases informatiques et papiers plus importantes. Un travail a également été réalisé dans le respect de la loi 2002-02 préconisant des bilans réguliers, un suivi et un accès facilité aux dossiers personnels de chaque stagiaire.

Un lien de partenariat a été étoffé et protocolisé (avec la mise en place de convention de stage) avec l'E.S.A.T Cotra dans le cadre des stages de mise en situation dans les différents ateliers. L'année 2016 a été également marquée par l'arrêt du Pôle Evaluation en 2015, qui constituait l'un des principaux prescripteurs de stagiaires. Un véritable travail de communication par une relance des différents partenariats avec les institutions médico-sociales mais également sanitaires a donc été effectué dans le but de développer les activités de la S.A.S. De plus, les liens existants avec les entités sanitaires et médico-sociales prenant en charge nos stagiaires ont été renforcés dans l'objectif d'optimiser le début de parcours professionnel de chacun.

La mutualisation avec l'ESAT permet un temps de psychologue au sein de la S.A.S. La psychologue assure un étayage au niveau du recrutement des stagiaires ainsi qu'un suivi de ces derniers tout au long de leur parcours. Elle participe aux bilans dans la réflexion concernant les moyens d'accompagnement et les aménagements en lien avec l'animatrice. Elle fait également le lien avec les partenaires extérieurs notamment relevant du soin (retour aux psychiatres concernant l'état psychique de chacun, préconisation de fin de suivi avec les structures médico-sociales...).

La S.A.S a participé à plusieurs événements en lien avec l'E.S.A.T. Entre autre, la réalisation des supports de communication ainsi que la participation à la sensibilisation des partenaires.

Une orientation d'avantage dans la professionnalisation que dans l'événementiel s'est dessinée durant l'année 2016. Une modernisation des outils utilisés pour l'accompagnement a nécessité la création d'un « parc informatique » pour l'établissement avec la demande de trois ordinateurs portables ainsi qu'un vidéoprojecteur.

Des modifications des locaux ont permis que l'espace destiné à cette entité soit délimité et plus adapté aux besoins des stagiaires.

❖ Projets et objectifs pour 2017 :

Dans la lignée de notre développement en 2016 des partenariats, les objectifs de 2017 s'inscrivent dans le maintien et l'amélioration des liens avec les autres SAS du secteur ainsi qu'avec les ESAT. Cela offrira la possibilité d'orienter les stagiaires vers d'autres établissements en fonction de leurs pathologies et de leurs projets individuels en mettant en place des conventions de stage. Il conviendra également d'améliorer les collaborations avec les structures médico-sociales (Foyer de Vie Occupationnels, Foyers d'Hébergement, Centre

d'Accueil de Jour, Service d'Accueil de Jour...) en adéquation avec les projets personnels et professionnels de nos stagiaires et au travers de synthèses pluridisciplinaires plus nombreuses.

Un des objectifs consistera en un développement des partenariats déjà en place avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées devenue La Maison Départementale de l'Autonomie (M.D.A.) et des Pôles d'Autonomie Territoriaux (P.A.T.). Cela consiste en la composition de dossiers de demande de notification dans un changement de statut du stagiaire (passage en ESAT, fin de prise en charge, demande de prise en charge en Foyer de Vie Occupationnel ou en Centre d'Accueil de Jour...). Il s'agit également de communiquer sur la spécificité des prises en charge au sein de l'établissement, de la population accueillie ainsi que des projets travaillés.

L'année 2017 sera marquée par les 20 ans de l'établissement. Les journées Portes Ouvertes de l'ESAT Cotra seront donc centrées sur cet évènement. De même, l'équipe réalisera la plaquette de présentation de l'établissement, ce qui permettra d'améliorer la communication autour des critères d'admission, des missions réalisées et des projets travaillés auprès des établissements prescripteurs.

L'Évaluation Interne débutée courant septembre 2016 sera clôturée en 2017 (construction de la cueillette et des observations). Il s'agira alors de dégager des axes d'amélioration continue. De même, l'équipe s'attardera à finaliser la rédaction du projet d'établissement ainsi que le renouvellement du livret d'accueil du stagiaire. Autant d'écrits qui permettent de cadrer les modalités de prise en charge propres à l'établissement.

Afin de mener à bien les objectifs précédemment cités, il est indéniable que le poste de psychologue permis par la mutualisation d'un professionnel n'est pas suffisant. En effet, ce temps n'est pas adéquat pour pallier à l'ensemble des demandes à la fois de soutien pour les stagiaires mais également de liens, qu'ils soient écrits, téléphoniques ou de visu, et de participation à la rédaction des protocoles. La demande de l'établissement serait donc sur l'attribution d'un temps de psychologue (0.10 E.T.P.) attribué à l'établissement Section d'Adaptation Spécialisée, notamment parce que la population qu'elle accueille nécessite un suivi individualisé et accentué afin de tendre vers une entrée progressive en milieu professionnel mais également vers les structures médico-sociales.